

Le Français qui gêne Laurent-Désiré Kabila. Détenu à Kinshasa, Jean-Marie Bergesio habitait une région où ont eu lieu des massacres

Stephen Smith

Libération, 1^{er} janvier 1998

Dans un bureau reconverti en cellule, il entame aujourd'hui son cent treizième jour de détention arbitraire. Arrêté le 10 septembre à Kinshasa et, depuis, enfermé au siège de l'Agence nationale de renseignement (ANR), la police politique du nouveau régime dans l'ex-Zaïre, Jean-Marie Bergesio, 49 ans, ne sait toujours pas, officiellement, ce qui lui est reproché. L'avion qui l'a emporté de Kisangani, la troisième ville du pays qu'il habite depuis quinze ans, a été fouillé de fond en comble à la recherche « de photos et de films vidéo des charniers ». Exploitant d'une concession forestière près de Kisangani, le Français serait bien placé pour trouver des preuves des massacres qui y ont été commis en avril dernier. C'est en effet avec ses deux pelleteuses mécaniques, réquisitionnées de force, que des troupes de Laurent-Désiré Kabila ont enterré, quatre jours durant, les cadavres de réfugiés rwandais hutus. D'ailleurs, l'associé septuagénaire de Jean-Marie Bergesio, le Belge Antoine Declercq, a également été arrêté, et partagé, depuis le 14

septembre, la cellule de fortune avec lui.

« Je l'ai eu au téléphone, brièvement, samedi dernier », indique son épouse, Chantal Bergesio. Depuis quatre mois, avec leurs deux fils, Jérôme et Michel, âgés de 7 et 5 ans, elle est installée dans le sud du Portugal, où, tous les jours, elle attend « un signe de vie » de son mari. Pour Noël, elle a espéré sa libération mais, de nouveau, elle a été déçue. « Il m'a raconté que d'autres enfants sont venus rendre visite à leurs papas, des codétenus, rapporte-t-elle de leur dernière conversation. Pour lui, il n'y a pas de nouvelles. Sauf que, maintenant, il paye pour sa nourriture. » C'est également en payant que Jean-Marie Bergesio peut, parfois, emprunter le téléphone portable d'un visiteur. Il a ainsi appris, en novembre, le décès de sa première épouse dans un hôpital à Turin. Il a demandé à sa soeur, qui y vit, de s'occuper du plus jeune de leurs enfants, mineur. A présent, il s'inquiète du visa de Chantal, qui expire le 9 janvier. Passé ce délai, sa femme, de nationalité zaïroise, risque d'être expulsée.

« Nous avons entrepris des démarches répétées, y compris au plus haut niveau », auprès de Laurent-Désiré Kabila, indique-t-on au Quai d'Orsay, où, cependant, « on ne connaît toujours pas le motif de cette détention ». Régulièrement, plusieurs fois par semaine, le consul près de l'ambassade de France à Kinshasa rend visite à Jean-Marie Bergesio. « Mais il ne fait rien, se plaint Chantal Bergesio. Par exemple, pour mon visa, il m'a simplement demandé de voir les autorités portugaises et de faire au mieux. » A Turin, Claude Bergesio, la soeur, se déclare tout aussi « indignée » du manque de soutien des autorités françaises. « Le dossier est traité au niveau des services en charge des Français à l'étranger et passe de main en main, dit-elle. C'est toujours moi qui appelle et, chaque fois, j'ai un autre interlocuteur. » Lequel, tantôt la prie de « faire preuve de patience », tantôt lui lance en guise d'explication : « On est en Afrique, et vous savez comment ils sont, ces Africains. »

La France, au plus mal avec le nouveau régime dans l'ex-Zaïre, n'ose-t-elle pas vigoureusement défendre son ressortissant incarcéré pour se racheter de l'appui jusqu'aboutiste qu'elle a accordé à l'ancien dictateur Mobutu ? Le fait est qu'en mars, lorsque Paris a tenté d'enrayer l'avancée des troupes de Laurent-Désiré Kabila en montant une opération humanitaire à Kisangani, l'aide de

Jean-Marie Bergesio était la bienvenue. A l'époque, le téléphone satellitaire du Quai d'Orsay était installé chez lui, l'entrepreneur français devait être nommé consul honoraire et son épouse était censée obtenir « dans les six mois » un passeport français. Mais, à la veille de la chute de Kisangani, le 15 mars, Jean-Marie Bergesio est parti avec les derniers humanitaires. Quoique ancien mercenaire, chef du 8^e commando en 1964, du temps où Bob Denard traquait des rebelles anti-Mobutu à la tête du 6^e « codo », seul Antoine Declerc était resté. Il se trouvait sur place quand, entre le 19 et le 24 avril, des « unités spéciales rwandaises » ont massacré près de la moitié des 85 000 Hutus rwandais, réfugiés dans un chapelet de camps au sud de Kisangani.

Interrogé hier, le Quai d'Orsay s'est déclaré « mobilisé » autour d'un « sujet de grande préoccupation », indiquant en particulier que « tout est en train d'être fait pour arranger la situation de l'épouse de M. Bergesio ». Par ailleurs, au niveau européen, où « la prise d'otage de deux Européens » est considérée comme « un précédent inadmissible qui pourrait empêcher d'autres témoins de se confier à la mission d'enquête de l'ONU » sur les tueries de réfugiés hutus, on indiquait qu'une « démarche communautaire est actuellement en cours ».